

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'insp	Date d'inspection		
Annie Arseneau	2019633		Le 05 mai	Le 05 mai 2023		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone		
Ami Bee #2				(506) 783-	(506) 783-4998	
Adresse				·		
866 chemin Robertville Dunlop NB E8K 2K5						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Mona Martin			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Ràal	lement	Date limite pour	Date d'attestation	
7ete pedi raesempilesement de modulos comocivos	1	rtegi	CITICIT	être conforme	de la conformité	

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Pendant la visite, l'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet.
- Les dossiers des membres du personnel sont complets.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée.
- L'exploitante n'administre aucun médicament à l'enfant.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Observations: À mon arrivée les enfants font la sieste. En écoutant la musique, les enfants font des jeux de table. Moon dough, blocks et des dessins. L'éducatrice discute avec les enfants.
- Discussions avec l'exploitante concernant les médicaments, le terrain de jeu et les produits chimiques.

original signé par Mona Martin		Le 05 mai 2023
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date	
original signé par Annie Arseneau		Le 05 mai 2023
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	